

Nouvelles et chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **25 (1880)**

Heft (8): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fribourg	Commandant du I ^{er} arrondissement :	bataillons de fusiliers Nos 13, 14 15, compagnie de carabiniers N ^o 2, escadron N ^o 5, Batterie N ^o 9;
»	» II ^o	» bataillons de fusiliers Nos 16 et 17, escadron N ^o 6; compagnie de position et corps de troupes fédéraux.
Soleure	Commandant d'arrondissement.	
Bâle-Ville	»	»
Bâle-Campagne	»	»
Schaffhouse	»	»
Appenzell Rh.-Ext.	»	»
Appenzell Rh.-Int.	»	»
St-Gall	»	»
»	»	»
Grisons	»	»
Argovie	»	»
Thurgovie	»	»
Tessin	»	»
Vaud	»	»
Valais	»	»
Neuchâtel	»	»
Genève	»	»

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Le Département militaire fédéral a informé le Conseil fédéral qu'il fera, dans le courant de l'année, procéder à de nouvelles expériences de tir avec les fusils à répétition, dans le but de proportionner exactement la mire pour le tir à petites et à grandes portées. On examinerait aussi si, sans introduire des changements dans l'arme, la munition ne pourrait pas subir certaines améliorations en vue d'augmenter la portée de cette arme aujourd'hui dépassée de 3 à 400 mètres par les fusils Gras et Mauser.

Afin de couvrir les frais de ces expériences, le Conseil fédéral a ouvert un crédit extraordinaire de 3000 fr.

BERNE. — Dimanche, 5 avril, la Société bernoise des officiers a eu sa réunion annuelle; quatre-vingt membres environ y ont pris part. Avant le banquet, trois rapports ont été lus, tous conçus sur le même sujet, la question des fortifications. Ces rapports étaient assez intéressants, dit le correspondant du *National*, mais en somme ils n'ont fait connaître aucun fait nouveau, aucun argument inédit. L'assemblée a fini par voter les résolutions qui avaient été adoptées dans les réunions précédentes à Thoune et au Musée à Berne.

M. le divisionnaire Meyer a fait connaître ensuite quelques-unes des dispositions qu'il compte prendre à propos du prochain rassemblement de troupes. Elles ne sont pas très propres à la publicité, car elles attendent encore la sanction du Département militaire fédéral. On peut cependant dire que toute la division sera approvisionnée et nourrie par la compagnie d'administration, qui érigera ses fours, boucheries et magasins très probablement dans l'ancienne fabrique de wagons. Les manœuvres préparatoires des troupes auront lieu à Berne et dans ses environs.

Le comité de la Société, président M. le colonel Muller, a été confirmé pour une nouvelle année. Après le banquet un tir au pistolet a eu lieu sur le plateau du Wylerfeld.